

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**  
**SÉANCE du 13 octobre 2017**

---

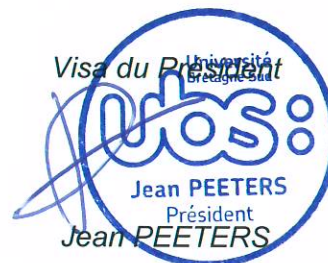
**Délibération n° 74-2017**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- Les règles proposées relatives à l'élection et à la nomination des membres des conseils des écoles doctorales ;
- Le principe de la coordination des élections des membres du 3ème collège des conseils des écoles doctorales par l'UBL sous l'égide de l'école des docteurs.

Membres en exercice :	<b>30</b>
Membres présents ou représentés :	<b>20</b>
Suffrages exprimés :	<b>20</b>
• Pour :	20
• Contre :	0
Abstention(s) :	0
N'ont pas pris part au vote :	0

**Délibération adoptée.**



Document(s) en annexe au présent extrait : 13 juin 2017

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 oct. 2017

Document mis en ligne le : 24 oct. 2017